



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 17 mai 2019

6^{ème} Commission

N° CP-2019-5-6-4

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

SOLLICITATION D'UNE AIDE FEADER AU TITRE DE L'ETUDE POUR L'ELABORATION DU DOSSIER DE CREATION DE LA RESERVE BIOLOGIQUE MIXTE DES MASSIFS FORESTIERS DEPARTEMENTAUX DE LA HAUTE-BERS ET DU SEEWAND

Résumé : L'Office National des Forêts (ONF) a proposé au Conseil départemental du Haut-Rhin le premier plan de gestion de cette Réserve Biologique pour la période 2019-2029.

L'élaboration de ce dossier a été financé par le Ministère de l'Environnement via une aide versée à l'ONF, et par le Département du Haut-Rhin à hauteur de 34 372 €. Une partie du montant que nous avons payée est éligible à une aide du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) dans le cadre des enjeux pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, le montant escompté est de 4 416 €.

Il vous est donc proposé de solliciter cette aide auprès du FEADER.

Suite à la délibération du 18 octobre 2013 approuvant la création d'une Réserve biologique dans la forêt départementale de la Doller englobant les massifs forestiers de la Haute-Bers et du Seewand pour une surface de 299 ha, l'Office National des Forêts (ONF) a rédigé le rapport de présentation et premier plan de gestion de cette réserve pour la période 2019-2029.

L'élaboration de ce dossier (travail de terrain, analyse des données existantes, cartographie, rédaction, concertation), d'un coût total de 67 872 €, a été financé de la manière suivante :

- pour un montant de 33 500 € par la Mission d'Intérêt Générale (MIG) Biodiversité, versé par le Ministère de l'Environnement à l'ONF dans le cadre de la gestion des réserves biologiques et l'intervention des réseaux naturalistes de l'ONF pour la réalisation des expertises faunistiques et floristiques, l'analyse des données et la rédaction du dossier ;
- pour un montant de 24 372 € TTC par le Département du Haut-Rhin facturé par l'ADAUHR pour l'élaboration du diagnostic socio-économique. Il a été imputé sur le Programme F615-2696 au Chapitre 011 Fonction 71 Nature 617 ;
- pour un montant de 10 000 € TTC par le Département du Haut-Rhin facturé par l'ONF pour financer une partie du diagnostic environnemental, de l'historique de la gestion passée et de la synthèse des enjeux et des objectifs. Il a été imputé sur le Programme C633 au Chapitre 011 Fonction 738 Nature 617.

Cette dernière partie financée par le Département du Haut-Rhin est éligible à une aide du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) dans le cadre des enjeux pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel.

La subvention sera calculée sur le montant HT, soit 8 333,33 €, car le Département est assujéti à la TVA. Elle s'élèvera à 53 % de ce montant HT soit arrondi à 4 416 €.

Il vous est donc proposé de demander cette subvention.

Ce présent rapport a obtenu un avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie le 22 mars 2019.

Cette recette fera l'objet, le cas échéant, d'un vote en DM1 et sera imputée sur le Programme C633 – Chapitre 74 - Fonction 928 – Nature 74778.

Je vous propose :

- de solliciter une aide auprès du FEADER, au titre de l'étude pour l'élaboration du dossier de création et premier plan de gestion de la Réserve Biologique Mixte des massifs forestiers de la Haute-Bers et du Seewand de la forêt départementale de la Doller ; calculée sur le montant HT de 8 333,33 €, elle s'élèvera à 53% de ce montant HT, soit arrondi à 4 416 €,
- de m'autoriser à signer tous les documents y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT